

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N° 001 /ASMI/MINREX/2020 DU 21 AVRIL 2020**  
**POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET DE**  
**CONSTRUCTION DES NOUVEAUX LOCAUX DU MINISTERE DES RELATIONS**  
**EXTERIEURES**

\*\*\*\*\*

**FINANCEMENT :**

BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC  
EXERCICES : 2020 ET SUIVANTS  
IMPUTATION : 079 01 340010 2030

Dans le but de constituer une liste restreinte des Bureaux d'Etudes Techniques (BET), des Cabinets d'Architecture, des groupements de BET et/ou de Cabinets d'Architecture, en vue de réaliser les études architecturales et techniques du projet de construction des nouveaux locaux du Ministère des Relations Extérieures, le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte de la République du Cameroun, un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la réalisation de l'opération sus-indiquée en un lot unique.

**I-OBJET DE LA SOLLICITATION**

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des BET, des Cabinets d'Architecture, des groupements de BET et/ou de Cabinets d'Architecture devant participer à l'Appel d'Offres International Restreint pour les études architecturales et techniques du projet de construction des nouveaux locaux au Ministère des Relations Extérieures.

**II- DESCRIPTION DE LA PRESTATION**

Globalement, la prestation attendue du BET, du Cabinet d'Architecture, du groupement de BET et/ou de Cabinet(s) d'Architecture comprend :

- Les études préliminaires ;
  - Les études de faisabilité ;
  - L'avant-projet sommaire ;
  - L'avant-projet détaillé ;
  - Les spécifications techniques détaillées et les projets d'exécution des ouvrages.
  - Les dossiers de consultation des entreprises de travaux et de contrôle.
- De manière spécifique le BET, le Cabinet d'Architecture, le groupement de BET et/ou de Cabinet(s) devra :
- réaliser les études topographiques, la conception architecturale et technique desdits locaux en deux variantes, les études géotechniques, le prédimensionnement des ouvrages, des équipements, des voirie et réseaux divers, les études d'impact environnemental et social ;



- établir les avants-mètres ;
- estimer les coûts des ouvrages, des équipements, des voirie et réseaux divers, et global du projet ;
- produire les notes de calcul, les spécifications techniques, les différents plans et rapports correspondant à chaque phase.

### **III- CRITERES DE QUALIFICATION**

1. Etre un BET, un Cabinet d'Architecture, un groupement de BET et/ou de Cabinet(s) installé au Cameroun ou de droit étranger.
2. Justifier les capacités administratives et techniques ainsi que les ressources requises, et notamment :
  - Présenter un Dossier Administratif conforme ;
  - Avoir une organisation et des références dans des projets similaires ;
  - Disposer des ressources humaines, matérielles et logistiques en adéquation avec la prestation à exécuter.

### **IV- DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes.

#### **IV-1 : Volume 1 (Pièces administratives)**

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datés de moins de trois (03) mois à compter de la date limite de remise des dossiers de candidature ou postérieurs à la date du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt) :

- La procuration justifiant les pouvoirs du signataire à engager le candidat, le cas échéant ;
- L'accord de groupement, le cas échéant ;
- La lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- La copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service des impôts émetteur pour les entreprises nationales ;
- L'original ou la copie de l'attestation de non-redevance fiscale en cours de validité, certifiée par le service des impôts émetteur pour les entreprises nationales et le quitus fiscal pour celles étrangères ;
- L'original de l'attestation de la CNPS délivré par le service de la CNPS compétent ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivré par le Greffe du Tribunal de Première Instance compétent pour les entreprises nationales et par le Tribunal de Commerce ou la Chambre de Commerce et d'Industrie pour pour celles étrangères ;
- L'original du certificat de non-exclusion des Marchés Publics délivré par l'ARMP pour les entreprises nationales.

Il est précisé que l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus, au-delà du délai de quarante-huit (48) heures à accorder, entraînera l'élimination de la candidature concernée.

**IV- 2 : Volume 2 (Dossier technique)**

Le « Volume 2 » comportera :

**IV-2-1 : Organigramme complet du candidat**

Le candidat déclinera l'organigramme de sa structure dans la perspective d'exécution du projet de référence.

**IV-2-2 : Références du candidat**

Le candidat présentera ses références tout en précisant :

- Le nombre d'années d'expérience en maîtrise d'œuvre (études, contrôle et suivi) des travaux de bâtiment et travaux publics ;
- Le nombre et l'importance des références en ce qui concerne la prestation des études architecturales et techniques des constructions civiles, socio-éducatives ou d'équipements collectifs des (05) dernières années.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> pages, ainsi que les pages du détail estimatif et de signatures ;
- L'attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'Ouvrage ou par le Chef de Service du Marché ou le procès-verbal de recette technique des prestations ou la manlevée du cautionnement définitif délivrée par le Maître d'Ouvrage.

Ces documents devront être clairs et lisibles. Seules les références provenant des structures étatiques (administrations publiques, établissements publics, entreprises du secteur public et parapublic, projets publics ou collectivités territoriales décentralisées) seront acceptées.

**IV-2-3 : Ressources humaines**

Lesdites ressources sont constituées des experts et du personnel d'appui que le candidat compte impliquer dans la mission ainsi que de son personnel de siège qualifié.

**IV-2-3-1 : Liste des experts**

Le candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement accompagnée :

- Du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- De la copie certifiée conforme du diplôme ;
- De l'attestation d'inscription à l'Ordre du corps des métiers pour les personnes Ingénieurs, proposées aux postes où l'expérience générale requise est au moins égale à cinq (05) ans.

La non-production de l'une de ces pièces entraînera, pour l'expert considéré, la note zéro (0).

A cet effet, le candidat devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel d'encadrement composé de :



#### **Un Chef de mission**

L'expert proposé doit être un **Architecte ou un Ingénieur Architecte diplômé, de formation bâtiment (Bac+5 au moins)**, disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de la maîtrise d'œuvre (études, contrôle et suivi) des constructions civiles, socio-éducatives ou d'équipements collectifs.

L'expert doit avoir assumé avec succès, comme Chef de mission, les études architecturales et techniques d'au moins deux projets de constructions civiles, socio-éducatives ou d'équipements collectifs.

#### **Un Assistant au Chef de mission**

L'expert proposé doit être un **Ingénieur diplômé, de formation génie civil (Bac+5 au moins)**, disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de la maîtrise d'œuvre (études, contrôle et suivi) des constructions civiles, socio-éducatives ou d'équipements collectifs.

L'expert doit avoir assumé avec succès, comme Chef de mission, les études architecturales et techniques d'au moins deux projets de constructions civiles, socio-éducatives ou d'équipements collectifs.

#### **Un Expert des Lots technologiques**

L'expert proposé doit être un **Ingénieur diplômé, de formation génie électrique, électrotechnique ou industriel (Bac+5 au moins)**, disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de la maîtrise d'œuvre (études, contrôle et suivi) des lots technologiques des constructions civiles, socio-éducatives ou d'équipements collectifs.

L'expert doit avoir assumé avec succès, comme Expert Lots technologiques, les études architecturales et techniques d'au moins deux projets de constructions civiles, socio-éducatives ou d'équipements collectifs.

#### **Un Expert du Lot des Fluides**

L'expert proposé doit être un **Ingénieur diplômé, de formation génie hydraulique, civil ou rural (Bac+5 au moins)**, disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de la maîtrise d'œuvre (études, contrôle et suivi) du lot des fluides des constructions civiles, socio-éducatives ou d'équipements collectifs.

L'expert doit avoir assumé avec succès, comme Expert du Lot des Fluides, les études architecturales et techniques d'au moins deux projets de constructions civiles, socio-éducatives ou d'équipements collectifs.

#### **Un Expert en Géotechnique**

L'expert proposé doit être un **Ingénieur diplômé, de formation génie civil ou géotechnique (Bac+5 au moins)**, disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience comme Ingénieur Géotechnicien dans le domaine de la maîtrise d'œuvre et/ou des travaux de bâtiment et de travaux publics.

L'expert doit avoir assumé avec succès, comme Responsable de l'Equipe de Géotechnique, les études architecturales et techniques d'au moins deux projets de constructions civiles, socio-éducatives ou d'équipements collectifs.



#### **Un Expert en Topographie**

L'expert proposé doit être un **Ingénieur diplômé, de formation topographie (Bac+3 au moins)**, disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience comme Ingénieur Topographe dans le domaine de la maîtrise d'œuvre et/ou des travaux de bâtiment et de travaux publics.

L'expert doit avoir assumé avec succès, comme Responsable de l'Équipe de Topographie, les études architecturales et techniques d'au moins un projet de construction civile, socio-éducative ou d'équipement collectif.

#### **Un Expert Socio-Economiste**

L'expert proposé doit être **de formation économie, gestion (Bac+3 au moins)**, disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience comme Expert Socio-Economiste dans le domaine des études des projets de bâtiments et/ou de travaux publics.

L'expert doit avoir assumé avec succès, comme Responsable du Volet Socio-économie, les études architecturales et techniques d'au moins un projet de construction civile, socio-éducative ou d'équipement collectif.

#### **Un Expert Environnementaliste**

L'expert proposé doit être **de formation qualité, hygiène, sécurité ou environnement (Bac+3 au moins)**, disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience comme Expert Environnementaliste dans le domaine de la maîtrise d'œuvre et/ou des travaux de bâtiment et de travaux publics.

L'expert doit avoir assumé avec succès, comme Responsable de l'Équipe Environnementaliste, les études architecturales et techniques d'au moins un projet de construction civile, socio-éducative ou d'équipement collectif.

#### **Un Technicien d'Etudes (Génie civil)**

L'expert proposé doit être un **Ingénieur diplômé, de formation génie civil (Bac+3 au moins)**, disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de la maîtrise d'œuvre et/ou des travaux de bâtiment et de travaux publics.

L'expert doit avoir assumé avec succès, comme Technicien d'Etudes (Génie civil), les études architecturales et techniques d'au moins un projet de construction civile, socio-éducative ou d'équipement collectif.

#### **IV-2-3-2 : Liste du personnel d'appui**

La liste du personnel d'appui se composera au moins de :

- Un (01) dessinateur projeteur ;
- Un(e) (01) secrétaire ;
- Un (01) chauffeur.

Cette liste sera accompagnée des pièces justificatives.



**IV-2-3-3 : Liste du personnel fixe qualifié**

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC12) et employé sans interruption depuis un (01) an au siège du candidat.  
Ledit personnel ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises (copies contrats de travail, diplômes et CV) sont produites.

**IV-2-4 : Ressources matérielles**

Le candidat établira les listes de matériels en propriété au siège susceptibles d'être mobilisés dans le cadre de la mission et ressortissant des domaines des technologies de l'information et de la communication, de reprographie, de mobilier de bureau, de topographie et de géotechnique.

**IV-2-5 : Ressources logistiques**

Le candidat produira ou justifiera selon le cas :

- Le plan de localisation du siège, sa description détaillée ainsi que le certificat de propriété ou le contrat de bail ;
- La carte grise d'un véhicule pick up double cabine ou de type station wagon en propriété ;

**IV-2-6 : Autorisation de vérification des déclarations**

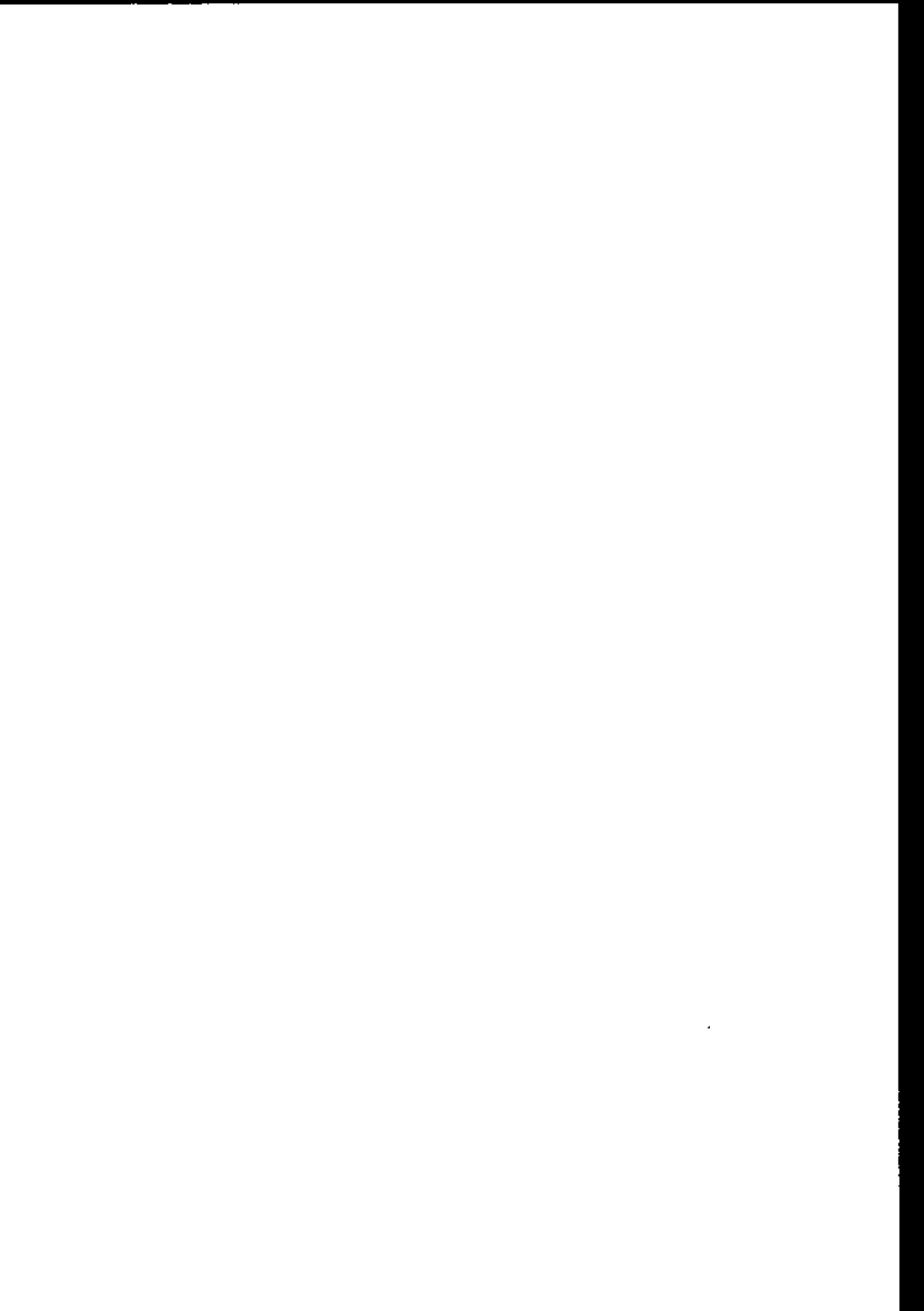
Cette autorisation, dûment signée du candidat, devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'authenticité des informations relatives aux pièces administratives, références et ressources présentées.

**V - CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Les Dossiers de candidature reçus seront examinés et évalués suivant les critères ci-après par une sous-commission d'analyse désignée par le Maître d'Ouvrage :

**V-1 : Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de quarante-huit (48) heures.
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration.
- Note évaluation technique inférieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).



**V-2 : Critères essentiels**

- Organigramme complet du candidat :..... 02 points.
- Références du candidat :..... 25 points.
- Ressources humaines :..... 45 points :
  - Experts :.....35 points ;
  - Personnel d'appui :.....05 points ;
  - Personnel fixe qualifié :..... 05 points.
- Ressources matérielles : .....18 points.
- Ressources logistiques :.....10 points.

Seuls les candidats, dont les dossiers sont pour l'essentiel conformes aux prescriptions du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt et qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-quinze (75) points sur cent (100), seront préqualifiés.

**VI- DEPOT DES DOSSIERS**

Les dossiers de candidature en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, doivent être remis sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 26 MAI 2020 à 15 heures précises, avec la mention :

**«AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET  
N° 071 /ASMI/MINREX/2020 DU 21 AVR 2020  
POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET DE  
CONSTRUCTION DES NOUVEAUX LOCAUX DU MINISTERE DES RELATIONS  
EXTERIEURES.  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.»**

**VII-DELAI D'EXECUTION**

Le délai d'exécution maximal de la prestation est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.



**VIII- PUBLICATION DES RESULTATS :**

Le communiqué désignant les BET, Cabinets d'Architecture, groupements de BET et/ou de Cabinets d'Architecture préqualifiés à l'issue du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sera publié par voie d'affichage et/ou d'insertion dans le Journal des Marchés Publics.

Lesdits BET, Cabinets d'Architecture, groupements de BET et/ou de Cabinets d'Architecture seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres International Restreint pour les études architecturales et techniques du projet de construction des nouveaux locaux du Ministère des Relations Extérieures.

**IX- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures.

**Copie :**

- MINMAP
- SOPECAM (pour publication dans Cameroon Tribune)
- ARMP (pour publication dans le Journal des Marchés Publics)
- CIPM/MINREX
- DAG/MINREX
- Affichage/Archives

Yaoundé, le 21 AVR 2020  
**Le Ministre des Relations Extérieures,  
Maître d'Ouvrage**

